

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 21 Pathologies générale et spéciale 2			
Code	PAMI2B21SF	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	102 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Yves SEEGER (yves.seeger@helha.be) David LEPORE (david.lepore@helha.be) Céline DERUDDER (celine.derudder@helha.be) Fabienne GRAUWELS (fabienne.grauwels@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ces cours apportent aux étudiantes les savoirs spécifiques aux différents contextes où s'exerce la profession de sage-femme. Il s'agit de contextes où la sage-femme collabore aux activités médicales: durant un séjour hospitalier, en vue du retour à domicile ou lors des soins extra muros.

Ils apportent à la future sage-femme des connaissances en pathologie générale, médicale et chirurgicale, ressources de savoir indispensables à la prise en charge globale des patientes chez qui des contextes pathologiques nombreux et variés peuvent se présenter.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
 - 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
 - 1.3 3. Développer son identité professionnelle
- Compétence 4 **Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.**
 - 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
 - 4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
 - 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
 - 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement
- Compétence 7 **Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel**
 - 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
 - 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré

Acquis d'apprentissage visés

Cette UE développe de manière principale les paliers de compétences et sous-compétences suivants :

- Formuler un plan de soins dans des situations courantes et diversifiées
- Interagir avec le client dans des situations courantes et diversifiées.
- Mettre en œuvre des prestations autonomes ou qui nécessitent une prescription médicale pour le client appareillé / en situations courantes et diversifiées

-Collaborer aux interventions de soins indirects relatives au client soigné Participer à la gestion du dossier infirmier d'un client

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAMI1B07SF, PAMI1B14SF

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI2B21SFA	Pathologies médicales et chirurgicales et principes diététiques	54 h / 3 C
PAMI2B21SFB	Pathologies gynécologiques	12 h / 1 C
PAMI2B21SFC	Raisonnement clinique associé à la médecine et à la chirurgie	36 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAMI2B21SFA	Pathologies médicales et chirurgicales et principes diététiques	30
PAMI2B21SFB	Pathologies gynécologiques	10
PAMI2B21SFC	Raisonnement clinique associé à la médecine et à la chirurgie	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)

- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

5. Cohérence pédagogique

Les pathologies médicales, chirurgicales et gynécologiques constitue un ensemble de connaissances à maîtriser pour une prise en charge et un suivi adéquats des patientes dans un contexte de la grossesse et de l'accouchement. Un raisonnement clinique basé sur ces connaissances est indispensable pour le suivi des patientes dans ces contextes où peuvent être associées ces pathologies.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologies médicales et chirurgicales et principes diététiques			
Code	15_PAMI2B21SFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	54 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves SEEGER (yves.seeger@helha.be) David LEPORE (david.lepore@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ces cours apportent aux étudiantes les savoirs spécifiques aux différents contextes où s'exerce la profession de sage-femme. Il s'agit de contextes où la sage-femme collabore aux activités médicales: durant un séjour hospitalier, en vue

du retour à domicile ou lors des soins extra muros.

Ils apportent à la future sage-femme des connaissances en pathologie générale, médicale et chirurgicale, ressources de savoir indispensables à la prise en charge globale des patientes chez qui des contextes pathologiques nombreux et variés peuvent se présenter.

Au terme du cours de pathologie médicale, pour des situations courantes et diversifiées durant la période d'hospitalisation, en vue du retour à domicile ou en institution et lors de soins extra-muros, l'apprenant du bloc 2 sera capable de:

- concevoir un plan de soins qui vise à résoudre des problèmes traités en collaboration (PC), identifiés suite à une synthèse des données récoltées (profil médical et bilan d'indépendance),
- exécuter des interventions de soins, les prestations techniques (du B1 et du B2), des actes confiés par le médecin et d'exercer les surveillances appropriées en lien avec la situation de soin.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce cours développe de manière principale les paliers de compétences et sous-compétences suivants :

- Formuler un plan de soins dans des situations courantes et diversifiées
- Interagir avec le client dans des situations courantes et diversifiées.
- Mettre en œuvre des prestations autonomes ou qui nécessitent une prescription médicale pour le client appareillé / en situations courantes et diversifiées
- Collaborer aux interventions de soins indirects relatives au client soigné Participer à la gestion du dossier infirmier d'un client

Objectifs spécifiques de l'enseignement :

- Savoir redire (restituer des connaissances mémorisées)

Pour les pathologies médicales et chirurgicales et les plans de soins étudiés, l'apprenant sera capable de :

- expliquer la physiopathologie (définition et mécanismes)
- nommer les causes
- expliquer les manifestations cliniques
- justifier les buts et indications des examens
- citer les résultats normaux
- expliquer les principales causes des résultats perturbés
- décrire les points essentiels du traitement en lien avec la physiopathologie
- citer, pour les médicaments administrés les principales indications, les effets thérapeutiques attendus, les principaux effets secondaires et les tests de surveillance préconisés
- décrire la prise en charge diététique liée à la pathologie énoncée.

Les compétences 4/ 6/ 7 et 8 du référentiel de compétence seront mobilisées, à savoir :

C4 :Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.

1. Rechercher les informations à partir des sources de données
2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

C6: Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective

1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible
2. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives
3. Mettre en œuvre les interventions
4. Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention

C7: Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel

1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
3. Développer la relation d'aide

C8: Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes

1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue d'améliorer sur base les données probantes
2. Fonder sa pratique sur les données probantes

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Pathologies cardio-vasculaires :

Insuffisance cardiaque

Maladie coronarienne y compris infarctus du myocarde

Hypertension artérielle

Troubles du rythme cardiaque

Valvulopathies

Maladie thrombo-embolique veineuse

Accidents vasculaires cérébraux

Artériopathie des membres inférieurs

Pneumologie :

Asthme

BPCO

Emphysème

Insuffisance respiratoire chronique

Epanchements pleuraux

Syndrome d'apnées du sommeil

Cancers broncho-pulmonaires

Oncologie générale :

Gastro-entérologie :

Reflux gastro-oesophagien et oesophagite

Ulcère gastrique

Cancer gastrique

Maladies inflammatoires de l'intestin

Diverticulite

Cancer colo-rectal

Hépatites

Cirrhose et insuffisance hépatique

Pancréatite chronique

Insuffisance rénale chronique

Démarches d'apprentissage

Investissement professeur/étudiants à échanges

Cours magistral participatif (partir des situations vécues et des représentations des étudiants)

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses sur demande l'étudiant

Sources et références

Exposés au cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Présentation Power-point disponible aux étudiants

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

L'évaluation portera sur la compréhension et la connaissance des pathologies présentées (cfr : "l'étudiant sera capable de...") :

questions théoriques ouvertes

vrai ou faux à justifier

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes parties qui la composent (pathologies médicales d'une part, pathologies chirurgicales d'autre part)

Exception :

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des parties composant l'AA, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'AA (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie de l'AA).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologies gynécologiques			
Code	15_PAMI2B21SFB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DERUDDER (celine.derudder@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les pathologies gynécologiques font partie intégrante des pathologies médicales et chirurgicales que les étudiantes sages-femmes seront amenées à rencontrer au cours de leurs stages hospitaliers.

Il est donc essentiel pour leur future pratique professionnelle qu'un apprentissage spécifique leur soit réservé.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les compétences 4/ 6/ 7 et 8 du référentiel de compétence seront mobilisées, à savoir :

C4 :Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.

1. Rechercher les informations à partir des sources de données
2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

C6: Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective

1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible
2. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives
3. Mettre en œuvre les interventions
4. Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention

C7: Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel

1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
3. Développer la relation d'aide

C8: Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes

1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue d'améliorer sur base les données probantes
2. Fonder sa pratique sur les données probantes

Les étudiantes seront capable pour chaque pathologie étudiée:

- Définir et expliquer la pathologie
- Citez et expliquer les facteurs favorisants
- Citez et expliciter les symptômes
- Décrire et expliciter les types de traitements
- Analyser un cas clinique afin d'en ressortir les principaux éléments de diagnostic et de traitement

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- **Rappels...**
- **Les troubles du cycles**
- **Les aménorrhées**
- **Pathologie utérine**
Les fibromes
- **Pathologie du col utérin**
Pathologie bénigne
Cancer du col
- **Pathologie de l'endomètre**
Bénigne
Cancer de l'endomètre
- **Pathologie ovarienne**
Cancer de l'ovaire
- **Pathologie mammaire**
Pathologie Bénigne
Cancer du sein
- **Les douleurs en gynécologie**
Douleur aigue gynécologique : GEU
Douleur chronique gynécologique : L'endométriose

Démarches d'apprentissage

Investissement professeur/étudiants à échanges
Cours magistral participatif (partir des situations vécues et des représentations des étudiants)
Exercices de raisonnement clinique
Projection de vidéos
Formation de groupes pour rédiger un travail écrit sur la thématique du mécanisme d'accouchement selon la position de la présentation
Activités diverses sur "Moddle" (wiki,...)

Dispositifs d'aide à la réussite

Préparation à l'examen sous forme de questions types
Exemple
Disponibilité de réponse aux questions

Sources et références

Citation des sources et bibliographie intégrées au power-point

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power-point et annexes disponibles sur la plateforme "Connected"
Vidéos
Cas clinique
Recherche sur base d'articles EBM

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit comprenant:

- questions théoriques ouvertes
- vrai/faux à justifier
- cas clinique
- QCM

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Raisonnement clinique associé à la médecine et à la chirurgie			
Code	15_PAMI2B21SFC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabienne GRAUWELS (fabienne.grauwels@helha.be) Céline DERUDDER (celine.derudder@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours apporte aux étudiants les savoirs spécifiques aux différents contextes médicaux et chirurgicales. Il permet de mener à formuler un plan de soins et à mettre en oeuvre des interventions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de:

- de planifier une prise en charge complète sur base d'un cas clinique en respectant les principes de sécurité et en interprétant les paramètres présentés.
- de synthétiser sa collecte des données et de la prioriser
- d'évaluer ses interventions
- de faire les liens entre les pathologies médicales et chirurgicales et la planification proposée

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

RC associé à la médecine:

Elaborer un profil médical à partir de données issues de cas concrets pour plusieurs situations différentes: IC, HTA, infection urinaire, hyperthermie, douleur, ..

Identifier les DI et PTC

Proposer des plans de soins, arbre décisionnel

RC lié à la chirurgie:

Plaies chroniques

Gestion de la douleur: PCA-PCEA

Chirurgie du sein

L' hystérectomie

La chirurgie urologique

Le bilan hydrique

Les urgences abdominales chirurgicales pdt la grossesse

Démarches d'apprentissage

Exploitation de situations concrètes

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices intégrateurs sur base de vignettes cliniques

Sources et références

cfr PP

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Postés sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen intégrateur oral de Rc med- Rc chirurgie

En cas de non maîtrise des critères minimaux d'apprentissage l'examen sera en insuffisance = 2/20

Critères minimaux d'acquisition définis dans les acquis d'apprentissage visés ci dessus et dans la grille d'évaluation de l'examen .

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).